

Lettre de liaison @



Voici la 8^{ème} lettre de liaison du SMGBO que nous avons le plaisir de vous adresser.

L'info au fil des jours...

♦ **Forum sur la gestion durable des bourgs et des espaces verts :** Le 27 mai au centre culturel de Josselin, se tenait le forum sur la gestion durable des bourgs et des espaces verts. Cette année, c'est Louis Diard, botaniste, spécialiste reconnu de la gestion différenciée qui a exposé cette démarche à partir d'exemple de différentes collectivités. (Pour en savoir plus, allez sur notre site internet <http://www.grandbassindeloust.fr/>).



♦ **L'année scolaire 2010-2011 était la 6^{ème} année d'intervention du Grand Bassin de l'Oust auprès des scolaires :**

Le Grand Bassin de l'Oust s'adresse aux élèves de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) avec un programme d'éducation à l'environnement sur le thème de l'eau. Il est intervenu dans 28 écoles, ce qui représente 46 classes pour 1 100 enfants lors de cette année scolaire 2010-2011.



Comme l'année scolaire passée, plusieurs écoles souhaitent s'intégrer dans un vrai projet pédagogique sur le thème de l'eau et le SMGBO est donc souvent intervenu à 3 reprises dans ces écoles sous forme d'expériences et d'animations en salle ou de sortie sur le terrain.

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2010, le SMGBO est intervenu dans les communes de Caro, Cruguel, Guilliers, Josselin, Maxent, Plémet, Lantillac, Bains-Sur-Oust, Merdrignac, Laurenan, Gomené, Illifaut, Gaël, Saint-Congard, Saint-Laurent-Sur-Oust, Campénéac, Mohon, Saint-Malo-Des-Trois-Fontaines, Malansac, Augan La Chapelle-Caro, Saint-Abraham, Cournon, Colpo, Guéhénno et Rieux.

Si vous souhaitez que le SMGBO intervienne auprès des scolaires (écoles, conseil municipal des jeunes...etc...), n'hésitez pas à nous contacter.

♦ **Le Grand Bassin de l'Oust opérateur du site Natura 2000 de la « Vallée de l'Arz » :**

Le 9 juin 2011, le comité de pilotage du site NATURA 2000 de la « Vallée de l'Arz » a désigné officiellement le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust opérateur du site.

La mission du SMGBO consistera à réaliser le Document d'Objectifs du site (DOCOB), c'est-à-dire à dresser un état des lieux des richesses naturelles et des activités socio-économiques afin d'établir les objectifs de gestion du site pour la conservation du patrimoine naturel, l'information et la sensibilisation du public. Ce travail sera réalisé en concertation avec les acteurs locaux après validation du comité de pilotage.

♦ **Le Grand Bassin de l'Oust conçoit un sentier d'interprétation nature à La Gacilly :**

Le 24 juin 2011, La Gacilly inaugurait le sentier d'interprétation nature conçu par le SMGBO sur la thématique des zones humides. Le parcours intitulé 'le sentier des libellules' est désormais jalonné de panneaux d'information et de sensibilisation sur les zones humides et la biodiversité.

Les zones humides souvent méconnues sont aujourd'hui menacées de disparition. L'information et la sensibilisation du grand public représentent un des éléments clés de la reconquête des zones humides.



♦ **Dissolution des syndicats de l'Arz, de l'Aff et de l'Yvel :** Les services de la préfecture ont rencontré les présidents des syndicats hydrauliques et du SMGBO pour mettre en place un calendrier de dissolution des ces 3 syndicats. Une clôture définitive au 31 décembre 2011 est exigée par la préfecture.

L'info technique...

◆ **Réunion « Bout de champ » à Guillac** : Le mercredi 13 juillet, s'est tenue une réunion de sensibilisation des agriculteurs des communes de Guillac, Guégon et Lanouée. Une vingtaine d'exploitants se sont déplacés sur une parcelle de Mr et Mme Blandel, de Guillac. Après une brève introduction par l'animatrice du bassin versant sur la problématique nitrates du secteur (courbe qualité eau) et sur l'importance des pré-requis à la fois réglementaires (implantation de couverts végétaux) mais aussi agronomiques (recherche de l'efficacité maximale des couverts, bonne densité de semis et dates optimales d'implantation...), Yves Hardy, technicien d'Agrobiconseil a développé quelques notions d'agronomie pour orienter ensuite la discussion sur le chaulage (avec quel produit, quand...), sur les chardons (comment limiter leur propagation en évitant par exemple le tassement des prairies) en s'appuyant sur un profil de sol rapidement réalisé à la bêche. Cet après midi a été l'occasion de nombreux échanges entre agriculteurs et techniciens. Au regard de l'intérêt suscité chez les participants, l'opération sera probablement renouvelée sur d'autres secteurs du SMGBO.



A vos agendas ! Les rendez-vous du GBO...

◆ **Etat d'avancement des études préalables aux CTMA de L'Yvel-Hyvet et du Ninian Leverin** : Dans le cadre des études préalables aux Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques des rivières de l'Yvel-Hyvet et du Ninian Leverin, les bureaux d'études ont terminé la phase de diagnostic de terrain. La prochaine étape de consultation auprès de l'ensemble des acteurs du territoire aura lieu à partir de la fin septembre. Les agriculteurs, pêcheurs, élus locaux, seront invités à une série de réunions, afin de définir les besoins de chacun dans l'usage de la rivière et de dégager les priorités en terme de travaux à effectuer.

Quant aux CTMA de l'Aff et de l'Arz, la deuxième tranche de travaux démarre en août. Une visite des travaux réalisés en 2010 sur l'Arz est prévue début septembre pour les délégués de l'Aff et de l'Arz, les membres du Comité Syndical et toute personne intéressée. Merci de vous inscrire avant le 26 août.

◆ **Charte d'entretien des espaces communaux** : Début mars 2011, le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust a organisé 4 réunions de présentations de la Charte d'entretien des espaces communaux aux élus des communes du territoire. L'objectif de cette Charte est de diminuer les pollutions par les produits phytosanitaires d'origine non agricole, en modifiant les pratiques et en utilisant durablement les techniques alternatives au désherbage chimique.

Suite à ces réunions, les techniciens du SMGBO ont rencontré un élu et un responsable des services techniques dans chacune des communes afin d'évaluer le niveau atteint dans la charte. Les conseils municipaux sont ensuite invités à délibérer concernant l'adhésion à cette Charte d'entretien des espaces communaux. De nombreuses communes ont déjà répondu favorablement en ratifiant l'adhésion à cette Charte, et les communes n'ayant pas encore délibéré peuvent encore le faire d'ici la mi-septembre.

Une « cérémonie » de signature se déroulera fin septembre afin de montrer l'engagement des communes du bassin versant dans la reconquête de la qualité de l'eau.

◆ **Bulletins communaux** : Si vous désirez voir paraître des informations dans votre bulletin municipal sur le désherbage des particuliers, sur les actions réalisées sur votre commune ou sur le SMGBO, n'hésitez pas à nous contacter.